



Association
Interprofessionnelle
de la Filière Coton

17 BP 988 Abidjan 17 -RCI

Tél (225) 20 30 33 15/16

Fax : (225) 20 30 33 17

E-Mail : intercot @avisoci

www.intercoton.org

Directeur de Publication
TUO Lacina (PCA)

Responsable de la Rédaction
N'GUETTA K. Nicolas (SE)
Conception & Rédaction
FIHOX Laurent
Service Communication

Abonnement gratuit
ou téléchargement de
la version PDF sur :
www.intercoton.org

Campagne 2008/2009

Prix d'achat
du coton graine

- 1er choix = 185 F
- 2ème choix = 155 F

SOMMAIRE

Vie de la filière

Interview du nouveau
président de
l'INTERCOTON

P. 2

Les interventions
de l'UE

P. 3

L'Etat paiera 50% du
coût des engrais!

NPK=182,5 F/Kg

Urée = 167,5 F/kg

P. 3

Statistiques

La production finale
par égreneurs

P. 4

La parole est à
vous...

M.Traoré François

P. 4

Coton ivoirien

Bulletin d'information de l'Association Interprofessionnelle de la filière Coton ivoirienne

N° 3

www.intercoton.org

MAI - JUIN 2008

Vie de la filière

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE L'INTERCOTON

TUO Lacina, nouveau PCA!

A l'issue de l'Assemblée Générale mixte de l'association interprofessionnelle de la filière Coton, tenue les 28 mai et 3 juin 2008 à Abidjan, le nouveau Conseil d'Administration qui s'est réuni pour la première fois le 5 juin, a désigné son Président. Il s'agit de M. TUO Lacina, Président de la Coopérative Zone de Savane de Bouafé (CZSB), mais également Administrateur de l'URECOS-CI et Vice Président de l'Association des Faïtières de la Filière Coton de Côte d'Ivoire (AFFICOT-CI). Il présidera l'organisation interprofessionnelle pour les trois années à venir. Sa priorité, oeuvrer pour la relance de la production de coton (moins de 120 000 tonnes en 2007/2008) et garantir un prix rémunérateur aux producteurs.

Avant l'élection du PCA, les délégués en AG Ordinaire ont approuvé le bilan des activités démarrées depuis 2002. En AG extraordinaire,



ils ont procédé à la révision des textes et renouvelé les organes de gestion de l'association.

Ainsi, désormais seul deux collègues (producteurs et égreneurs) composent l'INTERCOTON, et le Conseil d'Administration compte douze membres répartis équitablement, soit six administrateurs chacun.

La passation de charges a eu lieu le 11 juin entre le nouveau président M. TUO Lacina et le sortant, M. SORO Seydou, en présence des nouveaux et anciens administrateurs, du Secrétaire Exécutif, du Conseiller juridique et du personnel.

Par TUO Lacina, PCA

A NOUS DE JOUER!

Nous voudrions ici traduire à l'Etat de Côte d'Ivoire et au Ministère de l'agriculture, tous les remerciements et la gratitude des acteurs de la filière cotonnière ivoirienne.

Les décisions du Conseil des Ministres du 19 juin dernier, relatives à la signature très souhaitée du document de Stratégie de relance de la filière coton et la subvention de 50% du prix des engrais (NPK et

Urée) au titre de la campagne 2008/2009 pour un montant estimé à 10 Milliards, aux quelles, il faut ajouter le soutien de 3,6 milliards accordé à

CIDT) sont des preuves de la marque d'attention dont fait l'objet notre filière. Comme dit l'adage, "Aides-toi, le ciel t'aidera." La balle est donc dans notre camp!



ENTRETIEN AVEC M. TUO LACINA, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'INTERCOTON

" L'Interprofession doit répondre aux aspirations de tous les acteurs "

Le Coton Ivoirien : Quels sont les sentiments du nouveau Président de L'Interprofession que vous êtes?

M. TUO Lacina : Nos sentiments sont des sentiments de joie, comme après toute désignation ou élection. Je voudrais donc dire merci aux acteurs pour ce choix porté sur notre modeste personne. Nous sommes conscients de la complexité de la tâche qui nous attend compte tenu des difficultés de la filière. C'est pourquoi nous nous mettrons au travail le plus tôt possible.

Le Coton Ivoirien : Que pensez vous de l'INTERCOTON que vous trouvez ?

M. TUO Lacina : N'ayant pas assisté intégralement à l'Assemblée Générale, nous ne pouvons pas porter de jugement de valeur sur le bilan. Mais en tant que producteurs, nous aurions souhaité que L'Interprofession réponde un peu plus à nos attentes. Cependant, nous en profitons pour rendre hommage à l'équipe sortante qui a fait de son mieux pour maintenir l'organisation en vie, dans cette période morose.

Le Coton Ivoirien : Monsieur le Président, quelle est votre vision de la nouvelle Interprofession ?

M. TUO Lacina : Notre vision de la nouvelle INTERCOTON, est celle d'une organisation dynamique qui réponde aux aspirations de l'ensemble des acteurs de la filière coton comme nous le disions plus haut, notamment des égreneurs et des producteurs. L'INTERCOTON doit œuvrer efficacement pour redonner confiance aux planteurs de coton et donc pour la relance de la production. Ce, à travers des accords interprofessionnels, contrats, conventions, etc. entre acteurs et partenaires. Pour notre part, nous nous inscrivons avec toute notre énergie dans la dynamique de relance de la filière souhaitée par tous. D'ailleurs, les nouveaux textes de l'INTERCOTON, fruit d'un consensus entre égreneurs et producteurs, épouse cette dynamique.

Le Coton Ivoirien : Votre mot de fin ?

M. TUO Lacina : Je voudrais remercier les autorités qui ont permis l'existence de l'INTERCOTON en l'occurrence note tutelle, le ministère de l'Agriculture qui s'investit énormément pour la survie de la filière. Je n'oublie pas

Le nouveau Conseil d'Administration de l'INTERCOTON

Collège des producteurs (AFFICOT-CI)

- TUO Lacina (URECOS-CI), **PCA**
- DIABATE Dossongui (URECOS-CI)
- YAO Martin (UCOOPAG-CI)
- KAMATE Bamori (UIRECOOPAG)
- KOUADIO OI KOUADIO F. (UCEA-CI)
- BAMBA Adama (UCAB-CI)

Collège des égreneurs (APROCOT-CI)

- ABA ACHI (IVOIRE -COTON), **Vice Président**
- N'DRI Christophe (IVOIRE-COTON)
- KONE Alidou (CIDT), **Trésorier**
- Koffi NIERE (CIDT)
- Abdramane THIERO (DOPA)
- VIAN Philippe (SICOSA)

nos partenaires : l'Union Européenne, le CNRA, l'ANADER. Ces partenaires qui ont demeuré à nos côtés malgré les nombreuses difficultés que connaît notre filière.

Nous avons en effet besoin du soutien et de la participation active de tous, pour construire une Interprofession efficace qui aide à faire de la filière coton ivoirienne une filière prospère et rentable où chaque acteur y trouvera son compte.

L'Etat subventionne les engrais de 50% !

Sur communication du Ministre de l'Agriculture, le Conseil des ministres du 19 juin 2008, a adopté la Déclaration de *stratégie de relance de la Filière coton*. Il a en outre, décidé de subventionner le coût des engrais de 50%. Par conséquent, le Kg de NPK coûtera 182,5 FCFA soit 9125 F le sac de 50 kg et l'Urée 167,5 F soit 8375 F le sac de 50Kg. Ce qui fait donc baisser les charges du producteur de 211 F à 178 F.

Le producteur pourra donc, avec le prix d'achat du coton graine pour 2008-2009 dont le 1er choix est fixé à 185 F, empocher une marge substantielle. A condition toutefois qu'il réalise un rendement de 1,250 T/ha qui est le seuil de rentabilité.

Les producteurs qui se réjouissent sûrement de ces décisions qui s'inscrivent dans les efforts de relance de la production, savent que la balle est désormais dans leur camp. Par ailleurs, l'Etat a accordé un soutien de 3,6 milliards à la CIDT pour l'aider dans ses efforts de services publics et dans le remboursement du prêt intrants BID.

L'Union Européenne, principal partenaire extérieur de la filière coton !

L'Union Européenne, à travers la Délégation de la Commission Européenne (DCE) en Côte d'Ivoire, avec à sa tête son Excellence Michel ARRION, fait beaucoup pour la filière cotonnière ivoirienne. Nous vous livrons ici, un récapitulatif de ses principales interventions au cours de ces dernières années. Celles-ci se chiffrent à plusieurs dizaines de milliards de F. CFA !

Les appuis de la Délégation de la Commission Européenne à la filière coton, ont contribué à résoudre plusieurs problèmes auxquels sont confrontés les principaux acteurs. Il s'est d'abord agi d'une contribution qui a permis de résoudre une partie importante des problèmes financiers du secteur du coton. En effet, grâce à l'appui de la DCE l'Etat a remboursé aux égreneurs environ 17 milliards F CFA au titre du soutien au prix d'achat du coton graine. Quatre années durant (2001/2002, 2002/2003, 2003/2004, et 2004/2005).

Cet important effort s'est accompagné d'un appui à l'élaboration d'une stratégie de relance de la filière avec des plans d'actions validés par l'ensemble des opérateurs pour résoudre les problèmes d'ordre organisationnel.

C'est ce document dit " stratégie sectorielle de relance de la filière coton " qui a été adopté par le conseil des ministres du 19 juin 2008.



Michel ARRION
Chef de la DCE

Il faut aussi noter qu'à la faveur de la crise armée, la salle de classement du coton de la CIDT à Bouaké qui servait de salle de classement unique n'est plus fonctionnelle. Il en a résulté une salle de classement par société d'égrenage. Grâce à un appui de la DCE, il est envisagé la réhabilitation de la salle de classement de Bouaké pour en faire la salle unique de classement du coton en Côte d'Ivoire.

Toujours au titre des appuis de la DCE, il faut signaler une étude en

cours relative aux prélèvements obligatoires de la filière et à la mise en place d'un nouveau mécanisme de détermination du prix d'achat du kilogramme de coton graine.

Afin d'aider la filière à des actions durables de relance, la DCE a organisé les 18 et 19 mars 2008 un atelier sur les rôles de l'Etat et de l'Interprofessionnel. Les conclusions à cet important atelier sont en cours de mise en œuvre à travers le secrétariat technique créé à cet effet.

Une autre étude a été récemment lancée sur la possibilité d'une nouvelle alternative en matière d'approvisionnement des producteurs en intrants, susceptible de leur sortir de l'engrenage de l'endettement.

Enfin, il faut indiquer que la DCE a annoncé la prise en compte des arriérés de paiement dus aux producteurs de la zone LCCI et de paiement des arriérés de salaire aux agents de l'ex LCCI.

INTERVENTION DU FIRCA

Ça démarre par le conseil agricole

Le FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole) veut inaugurer son intervention dans la filière coton par le volet Conseil Agricole. Mais avant tout, il est bon qu'il ait une situation exacte de l'état des lieux. C'est ce qui justifie l'étude qu'il a commandée à un expert du domaine. A cet effet, une réunion dite de *formulation du projet d'appui à la mise au point et à la diffusion d'itinéraire technique*, s'est tenue le 20 juin à l'INTERCOTON, en présence des principaux acteurs de la filière, de la tutelle, du CNRA, et de l'ANADER.

Cette réunion présidée par M. Jean Paul LORNG, représentant le Directeur Exécutif du FIRCA, a permis la mise en place d'un groupe de travail sur le projet et



la validation des termes de références. L'objectif final est l'amélioration ou l'adaptation de l'itinéraire technique du coton pour un relèvement de la productivité, en baisse depuis quelques années en Côte d'Ivoire alors qu'elle croît au niveau mondial.

La Parole est à vous...

M. TRAORE FRANÇOIS, Président de l'AProCA (Association des Producteurs de Coton Africains)

" Les producteurs africains de coton doivent s'unir ... "

Le très panafricaniste président de l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA), le Burkinabé TRAORE François était récemment en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'organisation. Ce fervent défenseur des cotonculteurs africains, mondialement connu, s'est prêté volontier aux questions de notre bulletin.

Le Coton Ivoirien : Qu'est ce qui a motivé la création de l'AProCA ?

TRAORE François : Tout a débuté avec l'Observatoire du coton africain mis en place par la France. Mais malheureusement, cette institution n'a pas trop marché parce qu'elle se limitait essentiellement à des voyages d'étude et d'échange au plan international. C'est dans ce cadre que soutenu par nos confrères, nous avons défendu la cause du coton africain à la rencontre des Alter mondialistes à Kankoun. Ayant senti le besoin de nous regrouper pour défendre la cause des producteurs africains, nous avons créé en 2004 l'Association des Producteurs de Coton Africain qui a démarré effectivement ses activités en 2005. Quatorze pays en sont membres.

Le Coton Ivoirien : Qu'est-ce que l'AProCA apporte concrètement aux producteurs africains ?

TRAORE François : Nous encourageons la cohésion des producteurs africains au sein de chaque pays à travers des Plateformes nationales comme l'AFFICOT-CI en Côte d'Ivoire et la formation de leaders capables de mieux les représenter et les défendre auprès des pouvoirs publics. Ceci, par le renforcement des capacités des responsables des plateformes que nous avons formés l'an dernier à la confection d'un bilan et cette année, à l'utilisation de l'Internet.

Avec l'aide de partenaires, nous sommes en train de mettre en



place à Bobodioulasso, l'Université du Coton qui formera des spécialistes pointus en coton, aussi bien sur le plan agricole que commercial.

Le Coton Ivoirien : Et le combat contre les subventions américaines et européennes ?

TRAORE François : C'est une lutte qui vaut la peine car les subventions ont des effets néfastes sur les cours du coton. Il était temps que les producteurs africains fassent entendre leur souffrance au monde. Et c'est ce que nous avons fait avec succès auprès de l'OMC par des propositions qui ont été bien accueillies par elle. La fin du cycle de négociation de Doha, en 2008 devrait nous situer. Nous restons optimiste, nous avons espoir que des solutions seront trouvées.

Je voudrais lever toute ambiguïté, le combat mené par le groupe des quatre (Burkina Faso, Bénin, Mali, Tchad) l'est au nom de tous les pays africains producteurs de coton. Jamais le soutien des autres n'a fait défaut à ces pays.

Le Coton Ivoirien : Comment voyez-vous le futur du coton africain ?

TRAORE François : Je voudrais dire aux producteurs africains que le coton est un produit essentiel dans la vie des gens. Il ne peut pas disparaître. Les choses sont certes dures aujourd'hui mais nous devons garder espoir. Aussi, notre salut dépend de notre capacité à nous unir à l'image des producteurs de pétrole dans l'OPEP qui réussissent à faire pencher la balance de leur côté face aux occidentaux.

De plus en plus notre organisation gagne en crédibilité, en témoigne le nombre d'invitations qui nous sont adressées à travers le monde. Nous voulons amener les producteurs de coton africains à occuper une place de choix dans leur pays, et le coton africain à être mieux rémunéré.

Statistiques de la filière

Egrenage au 20 juin 2008

EGRENEUR	Coton égrené	%
Ivoire Coton	45 862 620 KG	39%
CIDT	27 062 320 KG	23%
Yebe Wognon	25 139 280 KG	21%
SICOSA	11 185 080 KG	9%
DOPA	9 203 320 KG	8%
TOTAL	118 452 650 KG	

Taux de règlement aux producteurs : 81,57 %

Taux de remboursements crédit : 63,25%

source: ACE